

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 6 février 2023 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h00.

Sont présents :

Madame : Valérie Gagnon

Messieurs : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier et René Breton et Dominic Parent

Sous la présidence de Madame Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale et greffière - trésorière et monsieur Eric Guay, responsable des travaux publics.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 9 janvier 2023
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des travaux publics

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

11. Renouvellement des assurances MMQ -1 mars 2023 au 1 mars 2024
12. Entente de location- Le club des Artisanes et Centre des Archives
13. Entente de location pour les messes – Fabrique Saint Esprit des Pentec Côtés
14. État des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes
15. Offre de services pour nouveau logo de la municipalité
16. Tournée de zones 2023 ADMQ-St-Ferdinand le 19avril

### **SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE**

17. Entente services avec la Croix Rouge
18. Déclaration de compétence de la MRC en matière de transport
19. Office d'habitation des Appalaches-budget 2023

### **TRANSPORT**

20. Appel d'offres sur invitation pour l'achat des fleurs saison 2023
21. Programme d'aide à la voirie locale-année 2022
22. Adhésion APOM- responsable des travaux publics

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

23. Avis de motion et dépôt du règlement no 383 relatif à l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers.
24. Responsable de l'eau potable et traitement en assainissement des eaux usées

## **LOISIRS ET CULTURE**

25. Demande d'appui de la Corporation du Patrimoine du canton de Leeds
26. Demande d'appui au Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds
27. Demande d'autorisation au MAMH- Fond canadien de revitalisation des communautés -report de la fin de travaux pour le projet de construction Centre communautaire
28. Embauche des animateurs(trices) pour le Camp de jour -semaine de relâche (du 6 au 10 mars 2023)
29. Entente intermunicipale pour un Écocentre -MRC des Appalaches

## **DIVERS**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

### ***LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

26-02-23 Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents Valérie que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et que leurs délibérations seront rendues publiques.

### ***ADOPTION DES MINUTES DU 9 JANVIER 2023***

27-02-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

### ***AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL***

La mairesse en a fait le suivi.

### ***ADOPTION DES COMPTES DU MOIS***

28-02-23 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rene Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à

payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

***POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :***

Adm. gén. :	42 365.10 \$
Incendie :	7 790.87
Sécurité :	2 992.55
Voirie :	27 565.72
Hygiène du milieu :	15 165.13
Santé, bien-être :	1 191.94
Urbanisme	5 884.55
Loisirs :	7 181.28
Salaires du mois :	14 081.23

<b>TOTAL</b>	<b>124 218.37\$</b>
--------------	---------------------

***RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES***

29-02-23

Proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valerie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

***CORRESPONDANCE***

Elle est déposée aux archives pour consultation.

***PÉRIODE DE QUESTIONS***

***RAPPORT DE LA MRC***

***RAPPORT DES CONSEILLERS***

Monsieur Marc-André Routhier remercie les citoyens pour leurs participations à l'activité organisée par le Comité des loisirs pour la présentation d'un film et il mentionne qu'il y a reprise des activités du Café des Sénateurs à compter du 6 février 2023 au local de la patinoire.

Madame Valerie Gagnon mentionne que la programmation de la journée Plaisirs d'hiver du 18 février sortira très bientôt.

Monsieur Richard Lefrancois mentionne les derniers développements pour le projet Coop d'habitation.

***RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS***

Il a été fait par monsieur Éric Guay responsable des travaux publics.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MMQ -1 MARS 2023 AU 1 MARS 2024**

30-02-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité renouvelle ses assurances

auprès de La Mutuelle des Municipalités du Québec au coût de 30 215.89\$, taxes comprises pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 1<sup>er</sup> mars 2024.

### **ENTENTE DE LOCATION- LE CLUB DES ARTISANES ET CENTRE DES ARCHIVES**

**ATTENDU QUE** les Artisanas de Saint-Jacques de Leeds doivent se relocaliser suite à la demande de la Fabrique Saint -Esprit -des -Pentes-Côtes qui a procédé à la vente de l'église catholique;

**ATTENDU QUE** les Artisanas demandent à la municipalité pour louer un espace au sous-sol de l'hôtel de ville ;

31-02-23

Proposé par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accepte d'héberger les Artisanas selon les modalités prévues à l'entente de location.

QUE Mme Andréa Gosselin, mairesse et Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière -trésorière, soient autorisées, et elles le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette entente de location.

### **ENTENTE DE LOCATION POUR LES MESSES – FABRIQUE SAINT-ESPRIT-DES-PENTES-CÔTES**

**ATTENDU QUE** la Fabrique Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes d'East -Broughton demande à la municipalité de lui fournir un local pour la tenue de messes suite à la vente de l'église catholique;

32-02-23

Proposé par MME Valerie Gagnon et appuyée par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accepte de fournir la salle Amicale à la Fabrique Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes selon les modalités prévues à l'entente de location.

QUE Mme Andréa Gosselin , mairesse et Mme Sonia Tardif, directrice générale/greffière -trésorière, soient autorisées, et elles le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette entente.

### **ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES**

33-02-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1), de transmettre avant le 15 mars 2023, au bureau de la Municipalité régionale de comté des Appalaches , l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires et frais divers :

- Vachon, Alexina (Matricule 3728-29-0251)

## **OFFRE DE SERVICES POUR NOUVEAU LOGO DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu deux (2) propositions suivantes pour le développement d'une nouvelle image et conception d'un logo :

-Les Prétentieux Agence créative de Thetford Mines au montant de 15,970.03\$ TAXES INCLUSES.

-La boîte de Saint-Georges au montant de 3, 449.25\$ TAXES INCLUSES plus une banque d'heures créatives de 7.5 heures au taux de 96.00\$ de l'heure.

34-02-23 Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accepte la proposition numéro E-2080 de La boîte au montant de 4,277.07\$ taxes incluses.

## **TOURNÉE DE ZONES 2023-ADMQ FERDINAND LE 19 AVRIL 2023**

35-02-23 Proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valerie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité accepte de payer les frais d'inscription au montant de 385\$ plus taxes pour la participation de la directrice générale à la formation offerte à St-Ferdinand le 19 avril 2023.

## **SÉCURITÉ**

### **ENTENTE SERVICES AVEC LA CROIX ROUGE**

36-02-23 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne en s'engageant à verser une contribution annuelle de 225 \$ pour la période de avril 2023 à mars 2024.

### **DÉCLARATION DE COMPÉTENCE DE LA MRC EN MATIÈRE DE TRANSPORT**

**ATTENDU QU'**en début d'année 2022, la Ville de Thetford a signifié son souhait d'offrir un service de transport adapté exclusivement à sa population;

**ATTENDU QU'**en avril 2022, l'ensemble des 18 autres municipalités ont pris une résolution nommant la MRC porte-parole régionale et représentante des 18 municipalités locales dans les pourparlers avec la Ville de Thetford dans le dossier de transport adapté;

**ATTENDU QUE** le conseil de la Ville de Thetford a confirmé son intention de poursuivre son projet exclusif en transport à sa séance du 27 juin 2022;

**ATTENDU QUE** la MRC a mandaté la firme Vecteur 5 pour étudier et présenter un projet de transport adapté pour les 18 municipalités restantes;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de se prévaloir des articles 678.0.2.1 et suivants du *Code municipal* pour déclarer la compétence de la MRC des Appalaches relativement au domaine du transport collectif des personnes excluant la Ville de Thetford;

**ATTENDU QUE** la MRC, par sa résolution numéro 2023-01-9518 adoptée le 11 janvier 2023, a annoncé son intention de déclarer sa compétence à l'égard des 18 municipalités de son territoire pour la gestion du transport collectif;

**ATTENDU QUE** ladite résolution d'intention a été transmise par envoi recommandé aux 18 municipalités de la MRC le 17 janvier 2023;

37-02-23

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. René Breton Appuyé par M. Marc André Routhier

**QUE** la municipalité Saint-Jacques de Leeds déclare qu'aucun employé ou fonctionnaire ne perd compétence par la déclaration de compétence en matière de transport de la MRC des Appalaches;

**QUE** la municipalité Saint-Jacques de Leeds déclare qu'aucun équipement ou matériel n'est impacté par la déclaration de compétence en matière de transport de la MRC des Appalaches;

#### **OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES-BUDGET 2023**

38-02-22

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte :

Que le budget de l'année 2023, de l'office d'habitation des Appalaches qui prévoit une contribution pour l'ensemble des municipalités de 101 875, 00\$, et dont la part de la municipalité est de 3 969,00 \$, pour le parc immobilier situé sur son territoire soit accepté;

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement et d'amélioration et de modernisation capitalisées (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêt de l'ensemble des sommes octroyés à même le plan québécois des infrastructures (PQI).

### **TRANSPORT**

#### **APPEL D'OFFRES POUR LES FLEURS DE LA SAISON 2023**

**ATTENDU QUE** municipalité a reçu les deux (2) soumissions suivantes pour la fourniture des fleurs pour 33 jardinières de 18 pouces et 8 pots de 22 pouces :

-Jardinerie F. Fortier Inc. de Princeville au montant de 3,345.89\$ taxes incluses (numéro 595).

-Les jardins de la Passion de Sainte-Marie de Beauce au montant de 3,640.21\$ taxes incluses (4 février 2023).

39-02-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission reçue de Jardinerie Fortier Inc. au montant de 3,345.89\$ taxes incluses pour la fourniture des fleurs pour la saison 2023.

Fait à noter : Madame Valérie Gagnon se retire des délibérations sur le sujet.

### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-ANNÉE 2022**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 177 776 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

40-02-22 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds informe le ministère des Transports, via les états financiers se terminant au 31 décembre 2022, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **ADHÉSION APOM- RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU l'offre d'adhésion de l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal (APOM) pour le responsable des travaux publics ;

41-02-23 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Eric Guay soit membre régulier de l'APOM pour un coût de 110.00\$ taxes incluses.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 383 RELATIF À L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE BOUES OU DE RÉSIDUS PROVENANT D'UNE FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIERS.**

42-02-23 **AVIS DE MOTION** est donné par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 383 relatif à l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le mairesse.

## **RESPONSABLE DE L'EAU POTABLE ET TRAITEMENT EN ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

43-02-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité révisé les conditions de travail de monsieur Michel Bérubé, responsable de l'eau potable et traitement en assainissement des eaux usées selon l'entente de travail intervenue entre les parties.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **DEMANDE D'APPUI DE LA CORPORATION DU PATRIMOINE DU CANTON DE LEEDS**

44-02-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appui le projet de de la Corporation du patrimoine du Canton de Leeds qui consiste à relocaliser le kiosque d'accueil à l'entrée du site et de réaménager la petite école Sunday River School en petite école de rang .

Pour la réalisation de ce projet; la Corporation du patrimoine du canton de Leeds présente une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds Régions et ruralité.

### **DEMANDE D'APPUI AU COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-JACQUES DE LEEDS**

**ATTENDU QUE** le Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds présente un projet d'initiation à l'entraînement en salle et au cross-training pour une nouvelle clientèle dans le cadre du Fonds régions et ruralité de la MRC des Appalaches ;

**ATTENDU QUE** la réalisation du projet permettra l'organisation d'une série de séances d'enseignement à l'entraînement en salle avec les élèves de l'école la Passerelle;

45-02-23

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds appui le projet du Comité des loisirs de Saint-Jacques de Leeds dans sa demande d'aide financière au Fonds région et ruralité de la MRC des Appalaches .

### **DEMANDE D'AUTORISATION AU MAMH- FOND CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS -REPORT DE LA FIN DE TRAVAUX POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION CENTRE COMMUNAUTAIRE**

46-02-23

Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds soit autorisé à conclure avec l'Agence de développement économique Canada une entente modificatrice afin que la durée du projet de construction du centre communautaire puisse débuter au plus tard le 15 avril 2022 et qu'il puisse se terminer au plus tard le 31 mars 2024.



## **EMBAUCHE DES ANIMATEURS(TRICES) POUR LE CAMP DE JOUR -SEMAINE DE RELÂCHE (DU 7 AU 11 MARS 2023)**

ATTENDU QU'IL y a l'organisation d'un camp de jour pendant la semaine de relâche;

47-02-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc -André Routhier résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité embauche les personnes suivantes pour la tenue du camp de jour de la semaine de relâche :

-Madame Madison Gagnon  
-Madame Alyson Vachon  
-Madame Clara Malette  
-Monsieur Charles Bolduc

<sup>2</sup> Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

## **ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR UN ÉCOCENTRE - MRC DES APPALACHES**

**ATTENDU QU'**une mesure du Plan de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC des Appalaches consiste à maximiser l'accessibilité aux écocentres en uniformisant le service dans quatre secteurs de la MRC;

**ATTENDU QUE** le projet de création d'un réseau d'Écocentre sur le territoire de la MRC des Appalaches a été soumis le 3 mai 2022 à RECYC-QUÉBEC par la MRC des Appalaches *au Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois* offert par RECYC-QUÉBEC;

**ATTENDU QUE** le projet est accepté au programme d'aide financière;

**ATTENDU QUE** l'utilisation du réseau d'écocentre doit être encadrée;

**ATTENDU QUE** le projet est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs municipalités :

48-02-23

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyée par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la mairesse et la directrice générale de la municipalité soit autorisées à signer tout document lié à cette entente intermunicipale.

## **DIVERS**

### ***FERMETURE DE LA SÉANCE***

49-02-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est 19h36.

Andréa Gosselin  
Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Andréa Gosselin , mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Andréa Gosselin  
Mairesse

***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière